



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

**portant composition de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture
de Bretagne**

**Le préfet de la région Bretagne
préfet d'Ille-et-Vilaine**

Vu le code du patrimoine, notamment ses articles L.611-2 et R.611-17 à R.611-30 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment le chapitre III du titre III du livre I^{er} ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Sur proposition de la directrice régionale des affaires culturelles.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Monsieur Guirec ARHANT, maire de Tréguier, est nommé président de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Bretagne.

Article 2 : Sont membres de droit de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Bretagne :

Le préfet de région

La directrice régionale des affaires culturelles

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Le chef de l'inspection des patrimoines

La conservatrice régionale des monuments historiques

Le conservateur régional de l'archéologie

Article 3 : Sont nommés membres de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Bretagne :

1. Au titre de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier »

En qualité de représentants de l'État :

TITULAIRES

Denis LEFORT
architecte des bâtiments de France, chef de l'UDAP
des Côtes d'Armor

Cécile OULHEN
conservatrice des monuments historiques, DRAC

Christophe GRANGE
conseiller architecture et développement durable, DRAC

SUPPLÉANTS

Sandra LE DÉVÉHAT
architecte des bâtiments de France, cheffe de l'UDAP
d'Ille-et-Vilaine

Xavier de SAINT CHAMAS
conservateur des monuments historiques, DRAC

Christine BOULAY
architecte des bâtiments de France, UDAP du Morbihan

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

TITULAIRES

Guirec ARHANT
maire de Tréguier, président de la CRPA

Cécile PARIS
conseillère municipale de Dinan

Françoise RIOU
adjointe au maire de Saint-Lunaire

Réza SALAMI
adjoint au maire de Brest, conseiller départemental

Ana SOHIER
conseillère régionale

Michel VAN PRAËT
adjoint au maire d'Audierne

SUPPLÉANTS

Anne GALLO
vice-présidente du Conseil régional

Christian DAUTEL
maire de Pont-Aven

Véronique BOURBIGOT
conseillère départementale du Finistère

Olivier COJAN
conseiller municipal de Brec'h

Fabien LE GUERNEVÉ
adjoint au maire de Vannes, conseiller régional

Jean-Luc GUILLOUX
maire de Ploërdut

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

TITULAIRES

Baudoin CAPELLE
Vieilles Maisons françaises

Patricia DRENOU
Archives modernes d'architecture de Bretagne

Marie FEUVRIER
Société pour la protection des paysages et de l'esthétique
de la France

Jean-Pierre GHUYSEN
Fondation du patrimoine

Pierre-Yves HUGUET
La Demeure historique

Claire LUCAS
Petites cités de caractère

SUPPLÉANTS

Michèle LE BOURG
Association pour la recherche et la sauvegarde des sites
archéologiques du Trégor

Maxime LE TRIONNAIRE
Ordre des architectes de Bretagne

Geoffroy de LONGUEMAR
Association des parcs et jardins de Bretagne

Bruno ISBLED
Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne

Stéphane GAUTIER
Sauvegarde de l'art français

Alexane TROLLET-PAPET
Union des villes d'art et d'histoire et des villes historiques
de Bretagne

En qualité de personnalités qualifiées :

Christophe AMIOT

architecte en chef des monuments historiques

Colin DEBUICHE

enseignant-chercheur en histoire de l'architecture moderne, Université Rennes 2

Amélie HOMMETTE

directrice patrimoine et médiation culturelle, Dinard

Élisabeth LOIR - MONGAZON

conservatrice du patrimoine, cheffe du service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne

Jean-Jacques RIOULT

conservateur général du patrimoine honoraire

Fanny ROBERT

architecte, présidente de l'Ordre des architectes de Bretagne

2. Au titre de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »

En qualité de représentants de l'État :

TITULAIRES

Christophe GRANGE
conseiller architecture et développement durable, DRAC

Olivier CURT
architecte des bâtiments de France, chef de l'UDAP du Morbihan

Suzanne LEMARDELÉ
conservatrice des monuments historiques, adjointe de la conservatrice régionale, DRAC

SUPLÉANTS

Laure D'HAUTEVILLE
architecte des bâtiments de France, UDAP du Morbihan

Sandra LE DÉVÉHAT
architecte des bâtiments de France, cheffe de l'UDAP d'Ille-et-Vilaine

Soazick LE GOFF - DUCHÂTEAU
architecte des bâtiments de France, cheffe de l'UDAP du Finistère

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

TITULAIRES

Guirec ARHANT
maire de Tréguier, président de la CRPA

Olivier COJAN
conseiller municipal de Brec'h

Christian DAUTEL
maire de Pont-Aven

Fabien LE GUERNEVÉ
adjoint au maire de Vannes, conseiller régional

Thierry ROYER
adjoint au maire de Lamballe-Armor

Frédéric TOUSSAINT
conseiller municipal d'Hennebont

SUPLÉANTS

Annie BRAS-DENIS
maire de Plouaret

Morgane QUENTRIC-BOWMAN
maire de Ploudiry

Michel VAN PRAËT
adjoint au maire d'Audierne

Thierry ORVEILLON
maire de Pleslin-Trigavou, conseiller départemental

Mélinda PARMENTIER
maire de Bécherel, conseillère régionale

Fanny CHAPPÉ
maire de Paimpol, conseillère régionale

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

TITULAIRES

Baudoin CAPELLE
Vieilles Maisons françaises

Michel DAVID
Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France

Patricia DRENOU
Archives modernes d'architecture de Bretagne

Marc DROGUET
Union des villes d'art et d'histoire et des villes historiques de Bretagne

Jean-Pierre GHUYSEN
Fondation du patrimoine

Pierre-Yves HUGUET
La Demeure historique

SUPLÉANTS

Alain de CHABANNES
Vieilles Maisons françaises

Michèle LE BOURG
Association pour la recherche et la sauvegarde des sites archéologiques du Trégor

Stéphane GAUTIER
Sauvegarde de l'art français

Claire LUCAS
Petites cités de caractère

Mickaël SENDRA
Rempart

Cosme de MOUCHERON
La Demeure historique

En qualité de personnalités qualifiées :

Élodie BAIZEAU

architecte du patrimoine, déléguée régionale de l'Association des architectes du patrimoine

Claudie HERBAUT

historienne du patrimoine

Vincent JOUVE

architecte du patrimoine, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne

Victorien LEMAN

historien du patrimoine

Fanny ROBERT

architecte, présidente de l'Ordre des architectes de Bretagne

Heleen STATIUS-MULLER

historienne de l'art, chargée de mission au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan

3. Au titre de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux »

En qualité de représentants de l'État :

TITULAIRES

Cécile OULHEN
conservatrice des monuments historiques, DRAC

Xavier de SAINT CHAMAS
conservateur des monuments historiques, DRAC

Véronique ANDRÉ-ÉLISABETH
architecte des bâtiments de France, UDAP des Côtes d'Armor

François ANGELINI
directeur de la Direction départementale de la sécurité publique d'Ille-et-Vilaine

SUPPLÉANTS

Marion MORIN-AUROY
architecte des bâtiments de France , UDAP d'Ille-et-Vilaine

Suzanne LEMARDELÉ
conservatrice des monuments historiques, adjointe de la conservatrice régionale, DRAC

Patrick LE BRIS
architecte des bâtiments de France , UDAP des Côtes d'Armor

Sébastien JAUDON
colonel, commandant du Groupement de gendarmerie départementale d'Ille-et-Vilaine

En qualité de titulaires d'un mandat électif national ou local :

TITULAIRES

Guirec ARHANT
maire de Tréguier, président de la CRPA

Françoise HÉDÉ
maire de Tréfumel

Alexandra LEMERCIER
adjointe au maire de Vitré

Bernard MICHEL
maire de Saint-Servais

Morgane QUENTRIC-BOWMAN
maire de Ploudiry

Thierry RESTIF
maire de Retiers

SUPPLÉANTS

Yann HUAUMÉ
maire de Saint-Sulpice-la-Forêt

Florence LE SAINT
maire de Pommerit-le-Vicomte

Michel VAN PRAËT
adjoint au maire d'Audierne

Nathalie COSSE
maire de Saint-Gilles-les-Bois

Renaud de CLERMONT-TONNERRE
maire de Plouégat-Guerrand

David LESVENAN
adjoint au maire de Quimper

En qualité de représentants d'associations ou de fondations ayant pour objet de favoriser la connaissance, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine :

TITULAIRES

Roger BLOT
Sentier des trois abbayes en Brocéliande

Yann CELTON
Association des conservateurs des antiquités et objets d'art de France

Gwenola FURIC
Fédération française des conservateurs-restaurateurs

Marie GOURET
Section française de l'Institut international de conservation

Maud HAMOURY
Société d'histoire et d'archéologie

Bruno ISBLED
Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne

SUPPLÉANTS

Irène de CHÂTEAU-THIERRY
Société polymathique du Morbihan

Stéphane GAUTIER
Sauvegarde de l'art français

Geoffroy de LONGUEMAR
Société d'émulation des Côtes d'Armor

Paul BONNEL
Thalie de Nantes à Brest

Élisabeth RENAULT
Bretagne Musées

Bernard BELORGEY
Communes du patrimoine rural de Bretagne

En qualité de personnalités qualifiées :

Garance GIRARD

chargée d'études, Inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne

Guillaume KAZEROUNI

historien d'art, musée des Beaux-Arts de Rennes

Diego MENS

conservateur des antiquités et objets d'art du Morbihan

Georges PROVOST

maître de conférences en histoire moderne, Université Rennes 2

Jean-Jacques RIOULT

conservateur général du patrimoine honoraire

Céline ROBERT

conservateur des antiquités et objets d'art des Côtes d'Armor

Article 4 : Sont nommés membres de la délégation permanente de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture :

1. Au titre de la délégation permanente de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier »

En qualité de membres de droit :

La directrice régionale des affaires culturelles
La conservatrice régionale des monuments historiques

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État :

TITULAIRES

Denis LEFORT
architecte des bâtiments de France , chef de l'UDAP
des Côtes d'Armor

Cécile OULHEN
conservatrice des monuments historiques, DRAC

SUPLÉANTS

Sandra LE DÉVÉHAT
architecte des bâtiments de France , cheffe de l'UDAP
d'Ille-et-Vilaine

Xavier de SAINT CHAMAS
conservateur des monuments historiques, DRAC

En qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

TITULAIRES

Guirec ARHANT
maire de Tréguier, président de la CRPA

Cécile PARIS
conseillère municipale de Dinan

SUPLÉANTS

Michel VAN PRAËT
adjoint au maire d'Audierne

Fabien LE GUERNEVÉ
adjoint au maire de Vannes, conseiller régional

En qualité de membres désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations :

TITULAIRES

Baudoin CAPELLE
Vieilles Maisons françaises

Pierre-Yves HUGUET
La Demeure historique

SUPLÉANTS

Michèle LE BOURG
Association pour la recherche et la sauvegarde des sites
archéologiques du Trégor

Stéphane GAUTIER
Sauvegarde de l'art français

En qualité de membres désignés parmi les personnalités qualifiées :

Christophe AMIOT
architecte en chef des monuments historiques

Jean-Jacques RIOULT
conservateur général du patrimoine honoraire

2. Au titre de la délégation permanente de la deuxième section « projets architecturaux et travaux sur immeubles »

En qualité de membres de droit :

La directrice régionale des affaires culturelles
La conservatrice régionale des monuments historiques

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État :

TITULAIRES

Christophe GRANGE
conseiller architecture et développement durable, DRAC

Suzanne LEMARDELÉ
conservatrice des monuments historiques, adjointe
de la conservatrice régionale, DRAC

SUPPLÉANTS

Olivier CURT
architecte des bâtiments de France, chef de l'UDAP
du Morbihan

Sandra LE DÉVÉHAT.
architecte des bâtiments de France, cheffe de l'UDAP
d'Ille-et-Vilaine

En qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

TITULAIRES

Guirec ARHANT
maire de Tréguier, président de la CRPA

Fabien LE GUERNEVÉ
adjoint au maire de Vannes, conseiller régional

SUPPLÉANTS

Christian DAUTEL
maire de Pont-Aven

Méline PARMENTIER
maire de Bécherel, conseillère régionale

En qualité de membres désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations :

TITULAIRES

Patricia DRENOU
Archives modernes d'architecture de Bretagne

Marc DROGUET
Union des villes d'art et d'histoire et des villes historiques
de Bretagne

SUPPLÉANTS

Michel DAVID
Société pour la protection des paysages et de l'esthétique
de la France

Claire LUCAS
Petites cités de caractère

En qualité de membres désignés parmi les personnalités qualifiées :

Claudie HERBAUT
historienne du patrimoine

Vincent JOUVE
architecte du patrimoine, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne

3. Au titre de la délégation permanente de la troisième section « protection des objets mobiliers et travaux » :

En qualité de membres de droit :

La directrice régionale des affaires culturelles
La conservatrice régionale des monuments historiques

En qualité de membres désignés au sein des représentants de l'État :

TITULAIRES

Xavier de SAINT CHAMAS
conservateur des monuments historiques, DRAC

Véronique ANDRÉ-ÉLISABETH
architecte des bâtiments de France, UDAP des Côtes
d'Armor

SUPLÉANTS

Suzanne LEMARDELÉ
conservatrice des monuments historiques, adjointe
de la conservatrice régionale, DRAC

Patrick LE BRIS
architecte des bâtiments de France , UDAP des Côtes
d'Armor

En qualité de membres désignés parmi les titulaires d'un mandat électif national ou local :

TITULAIRES

Guirec ARHANT
maire de Tréguier, président de la CRPA

Bernard MICHEL
maire de Saint-Servais

SUPLÉANTS

Florence LE SAINT
maire de Pommerit-le-Vicomte

Michel VAN PRAËT
adjoint au maire d'Audierne

En qualité de membres désignés parmi les représentants d'associations ou de fondations :

TITULAIRES

Yann CELTON
Association des conservateurs des antiquités et objets
d'art de France

Marie GOURET
Section française de l'Institut international de
conservation

SUPLÉANTS

Bernard BELORGEY
Communes du patrimoine rural de Bretagne

Élisabeth RENAULT
Bretagne Musées

En qualité de membres désignés parmi les personnalités qualifiées :

Jean-Jacques RIOULT
conservateur général du patrimoine honoraire

Céline ROBERT
conservateur des antiquités et objets d'art des Côtes d'Armor

Article 5 : Sont nommés membres du comité des sections :

En qualité de membres de droit :

Le président de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture
Le préfet de région
La directrice régionale des affaires culturelles
La conservatrice régionale des monuments historiques

En qualité de membres désignés dans chaque section :

SECTION	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1	Christophe GRANGE conseiller architecture et développement durable, DRAC	Sandra LE DÉVÉHAT architecte des bâtiments de France , cheffe de l'UDAP d'Ille-et-Vilaine
	Cécile PARIS conseillère municipale de Dinan	Olivier COJAN conseiller municipal de Brec'h
2	Pierre-Yves HUGUET La Demeure historique	Baudoin CAPELLE Vieilles Maisons françaises
	Victorien LEMAN historien du patrimoine	Claudie HERBAUT historienne du patrimoine
3	Cécile OULHEN conservatrice des monuments historiques, DRAC	Xavier de SAINT CHAMAS conservateur des monuments historiques, DRAC
	Véronique ANDRÉ-ÉLISABETH architecte des bâtiments de France, UDAP des Côtes d'Armor	Patrick LE BRIS architecte des bâtiments de France , UDAP des Côtes d'Armor

Article 6 : L'arrêté préfectoral du 07 octobre 2020 portant composition de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture de Bretagne est abrogé.

Article 7 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et la directrice régionale des affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le 21 SEP. 2022

Le Préfet


Emmanuel BERTHIER